

Titre du document : Politique d'accessibilité d'Ipsen Canada	Type de document : Politique	Numéro de version : 3	Page : 1 sur 3
Remplace : Septembre 2023	Date d'entrée en vigueur : Septembre 2024		

1. Objectif

Ipsen Biopharmaceuticals Canada Inc. et ses sociétés affiliées et filiales canadiennes (collectivement, « **Ipsen** ») s'engagent à fournir un environnement sans obstacle à toutes les parties prenantes, y compris nos clients, nos employés, nos demandeurs d'emploi, nos fournisseurs et nos visiteurs qui pourraient entrer dans nos locaux, accéder à nos renseignements ou utiliser nos biens et services. La présente politique décrit l'approche d'Ipsen en matière d'accessibilité en milieu de travail et vise à assurer la conformité à la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, ses règlements, toutes les autres lois provinciales applicables en matière d'accessibilité ainsi que la législation provinciale sur les droits de la personne.

2. Portée

Cette politique s'applique à tous les employés, aux employés contractuels à durée déterminée, aux entrepreneurs et aux fournisseurs externes qui fournissent des biens et des services au public dans le cadre de leurs responsabilités au nom d'Ipsen.

3. Énoncé d'engagement

Chez Ipsen, nous comprenons que nous avons la responsabilité d'assurer un environnement sécuritaire, digne et accueillant pour tous. Nous nous engageons à assurer la conformité de notre organisation en intégrant les lois applicables en matière d'accessibilité à nos politiques, nos procédures, nos exigences en matière d'équipement, notre formation et nos pratiques exemplaires.

Nous examinerons ces politiques, pratiques et procédures connexes chaque année en cas de changements législatifs ou de changements organisationnels ou en prévision des échéances de conformité. De plus, nous nous efforcerons de répondre aux besoins des personnes handicapées en temps opportun et de manière efficace.

4. Aperçu

Ipsen fera tous les efforts raisonnables pour s'assurer que ses politiques, ses pratiques et ses procédures sont conformes aux principes de dignité, d'indépendance, d'intégration et d'égalité des chances. Nous assumerons nos fonctions et responsabilités dans les domaines suivants :

4.1 Fournir des biens, des services et des installations

Nous nous engageons à servir les personnes qui peuvent avoir besoin d'appareils fonctionnels ou qui sont accompagnées d'une personne de soutien ou d'un animal d'assistance pour obtenir ou utiliser nos biens et services, ou bénéficier de ceux-ci. Les personnes handicapées peuvent utiliser leurs appareils fonctionnels personnels lorsqu'elles accèdent aux biens, services ou installations d'Ipsen. Dans les cas où l'appareil présente un problème de santé ou de sécurité important et inévitable ou peut ne pas être autorisé pour d'autres raisons, d'autres mesures seront utilisées pour s'assurer que la personne handicapée peut accéder à nos biens, services ou installations. Toute personne handicapée qui est accompagnée d'une personne de soutien sera autorisée à entrer dans les locaux d'Ipsen avec sa personne de soutien. En aucun cas, une personne handicapée qui est accompagnée d'une personne de soutien ne se verra refuser l'accès à sa personne de soutien lorsqu'elle se trouvera

Titre du document : Politique d'accessibilité d'Ipsen Canada	Type de document : Politique	Numéro de version : 3	Page : 2 sur 3
Remplace : Septembre 2023	Date d'entrée en vigueur : Septembre 2024		

dans nos locaux. Nous nous engageons également à accueillir les personnes handicapées qui sont accompagnées d'un animal d'assistance dans les parties de nos locaux qui sont ouvertes au public et à d'autres tiers. Lorsqu'un animal d'assistance est exclu par la loi des locaux d'Ipsen, Ipsen s'assurera que d'autres mesures sont disponibles pour permettre à la personne handicapée d'obtenir, d'utiliser ou de bénéficier des biens, des services et des installations d'Ipsen ou d'y accéder.

En cas de perturbation planifiée ou imprévue des services offerts aux clients handicapés, Ipsen en avisera les clients dans les plus brefs délais. Cet avis clairement affiché (dans nos locaux et sur notre site Web) comprendra des renseignements sur la raison de l'interruption, la durée prévue et une description des installations ou services de rechange, le cas échéant.

4.2 Procédures d'urgence, plans ou renseignements sur la sécurité publique

Ipsen s'assurera que tous les renseignements de sécurité et d'urgence accessibles au public (p. ex., des procédures d'évacuation, des plans d'étage, etc.) sont fournis dans un format accessible ou avec les supports de communication appropriés sur demande.

4.3 Information et communications

Nous communiquerons avec les personnes handicapées, y compris dans le cadre de nos processus de réception et de réponse aux commentaires, en fournissant ou en organisant l'offre de formats et de supports de communication accessibles sur demande en temps opportun. Les formats accessibles peuvent inclure, sans s'y limiter, les grands formats imprimés, les formats audio et électriques enregistrés, le braille et d'autres formats utilisables par les personnes handicapées.

Notre site Web et tout le contenu Web publié après le 1^{er} janvier 2021 seront conformes aux Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.0, niveau AA.

4.4 Emploi

Nous informerons les employés, les candidats à l'embauche et le public que des mesures d'adaptation pour candidats handicapés peuvent être prises pendant le recrutement et l'embauche.

Nous aviserons les employés dès que possible après leur entrée en fonction que des supports, y compris des formats de communication accessibles et d'autres supports de communication, sont disponibles pour les personnes handicapées et nous mettrons en place un processus afin d'élaborer des plans d'adaptation individuels pour les employés. Nous aviserons également les employés de nos mesures, politiques et pratiques en ce qui concerne l'accommodement des employés qui sont handicapés par des obstacles sur le lieu de travail et de tout changement apporté à ces mesures, politiques et pratiques.

Au besoin, nous fournirons également des renseignements d'urgence personnalisés pour aider un employé handicapé en situation d'urgence.

Nos processus de gestion du rendement, de développement de carrière et de redéploiement tiendront compte des besoins en matière d'accessibilité de tous les employés, et des mesures

Titre du document : Politique d'accessibilité d'Ipsen Canada	Type de document : Politique	Numéro de version : 3	Page : 3 sur 3
Remplace : Septembre 2023	Date d'entrée en vigueur : Septembre 2024		

d'adaptation pour les employés handicapés seront prises en consultation avec l'employé. Nous avons des processus ou des politiques écrits pour évaluer et développer des accommodements individuels pour les employés.

5. Formation

Ipsen fournira une formation sur l'accessibilité (y compris la formation sur les aspects à l'égard de la législation sur les droits de la personne qui concernent les personnes handicapées) à tous les employés ou à toute personne qui fournit des biens et des services aux clients au nom d'Ipsen ou reçoit des clients dans les locaux d'Ipsen. Ipsen fournira également une formation sur l'accessibilité aux personnes de l'organisation responsables a) du recrutement, de la sélection et de la formation des employés, b) de la supervision, de la gestion et de la coordination des employés, et c) de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques et pratiques liées à l'emploi de l'employeur.

Cette formation sera offerte aux employés dans le cadre du processus d'intégration avec Ipsen et sera offerte dès que possible. La formation sera adaptée aux exigences législatives, procédures et pratiques, et une formation révisée sera fournie en cas de modification des lois, des procédures ou des pratiques.

6. Processus de rétroaction

Si un client a des commentaires sur le service fourni par Ipsen aux personnes handicapées ou si quelqu'un a des questions ou des préoccupations au sujet de cette politique ou des procédures connexes, veuillez communiquer avec la personne suivante :

Chef des ressources humaines
Ipsen Biopharmaceuticals Canada, Inc.
5050 Satellite Drive, Suite 500
Mississauga (Ontario) L4W 0G1
Téléphone : 1 844 404-7736 ou 905 238-9293
Courriel : Cambridge.hr@ipsen.com

Des formulaires de rétroaction seront également disponibles sur demande.

Les clients qui fournissent une rétroaction officielle recevront une confirmation de réception ainsi que toute mesure qui en découlera en fonction des préoccupations ou des plaintes soumises.